L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 8 MARS 1882. 55me Année.

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Éditeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second-Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS MERCREDI, 8 MARS 1882.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an (Renferme deux feuilletons)	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

(Renferme deux feuilletons.)

L'affaire du sucre au Congrès.

Cette affaire est devenue doublement importante au Congrès, soit parce qu'il s'agit de rappeler un traité de commerce sous l'empire duquel il n'y a jamais eu de réciprocité pour les Etats-Unis, soit parce que la cour suprême fédérale vient de rendre un arrêt par lequel le droit de douane sur les sucres importés doit être estimé suivant le type hollandais et non suivant la valeur des sucres établie au moyen d'épreuves chimiques et particulièrement avec l'aide du polariscope.

Sur le premier point, notre représentant au Congrès, le général Gibson, a donné devant le comité des affaires étrangères de la Chambre, des explications qui ont fait impression. Il a exposé d'une manière claire et précise le résultat du traité avec Hawaï, résultat on ne peut plus défavorable au revenu fédéral, sans qu'il procure aux américains de la côte du Pacifique l'avantage sur lequel ils avaient compté, celui d'avoir le sucre à bon marché, ce qui fait que tout le monde aux Etats-Unis a été dupe de ce misérable traité.

Nous ne pouvons le qualifier autrement, quand nous pensons que les Etats-Unis avaient affaire à un gouvernement d'insulaires qui ne se doutaient pas de ce qu'ils valaient, et qui n'avaient jamais eu la prétention de figurer dans une convention commerciale avec une puissance telle que celle des Etats-Unis.

Lorsque le traité fut fait, a dit le général Gibson, ses promoteurs soutenaient que la production du sucre dans l'archipel Hawaïen n'excéderait pas vingt-cinq millions de livres annuellement, et celle du riz, un million de livres; ils disaient que le pays était réellement une colonie américaine, avec une terre bonne surtout pour le pacage, et que l'ouverture de notre marché à ces produits nous assurerait un large débouché pour nos articles manufacturés. Ils ajoutaient qu'en sont ces nos exportations égaleraient nos importations et que, s'il y avait quelque chose à perdre pour le revenu, la perte serait insignifiante.

Il n'a pas fallu beaucoup de temps pour s'apercevoir que ces calculs étaient erronés. Deux ans seulement après la mise en vigueur du traité, le Secrétaire du Trésor représentait au Congrès que la perte du revenu était de $1,500,000, qu'il n'y avait aucune demande correspondante pour les articles américains, et qu'il fallait, par conséquent, mettre fin au traité. Suivant les rapports de nos consuls, il y a dans les îles d'Hawaïi 100,000 acres de bonnes terres pour la canne à sucre, rendant sept tonnes par acre; l'avènement des propriétés a plus que doublé en cinq ans, et telle propriété qui s'était vendue seulement $65,000 avant le traité, s'est vendue un million après le traité; la récolte de 24 millions de livres s'est élevée à plus de 90 millions par an; quatorze mille chinois ont été introduits dans l'île, et ces chinois, employés par contrats, sont passibles de peines s'ils n'en remplissent pas fidèlement les conditions. La culture du riz s'est augmentée dans une proportion plus forte encore. La récolte de cette céréale s'est élevée d'un million à huit millions de livres. Ces mêmes consuls disent que les Hawaïens ont importé d'Ecosse tous leurs moulins à sucre.

Voici même un détail qui prouve que le gouvernement de l'île n'a été si loyal ni reconnaissant : Son tarif était de 10 pour cent ad valorem sur toutes sortes d'articles avant le traité, et aussitôt après il a été élevé à 25 pour tous les articles non exemptés, tels que les vêtements et machines. Le revenu des Etats-Unis y perd maintenant trois millions. Hawaï produit 40 millions de livres de sucre de plus qu'il ne faut pour la consommation des Etats du Pacifique, et bientôt, très probablement, est excédent sera de 100 millions de livres et même de 200 millions, ce qui causera un tort sérieux au sucre de la vallée du Mississippi et même aux raffineurs de l'Est.

Le général Gibson a fait observer ici qu'il fallait bien se garder de décourager le planteur du Sud; il a dit que la Louisiane seule, avant la guerre, produisait assez de sucre pour suffire à la moitié de la consommation des Etats-Unis et qu'aujourd'hui elle ne suffit pas seulement au dixième.

On se plaint déjà vivement partout de l'obligation où l'on est de payer 100 millions de piastres annuellement pour les sucres étrangers, sur lesquels les douanes perçoivent 45 millions; cela est dû à l'introduction de ces sucres estimés d'après le type hollandais, et que cet abus est la cause de la langueur qui se fait remarquer dans la production du sucre indigène qui manque de protection. Vous avez un tarif sur le sucre, a dit M. Gibson, avec un minimum de protection et un maximum de revenu. Appliquez le même principe au fer, au coton, aux articles de laine manufacturés, et vous aurez un marché engorgé de fer, de laine, de coton étrangers et un énorme revenu comme celui qu'on tire aujourd'hui du sucre, mais aux dépens de la production indigène. Donnez aux producteurs de sucre la même protection que vous donnez aux raffineurs et aux manufacturiers, et ce pays fournira tout le sucre nécessaire. Alors le pays sauvera une grande partie des 100 millions de piastres qu'il donne aujourd'hui pour l'achat de sucres étrangers. Le trésor ne perdra que quinze ou vingt millions de revenu, pour procurer au pays tout entier une épargne de 60 à 80 millions par an.

La démonstration a été claire, précise, irrésistible, et il faudra que le représentant hawaïien soit appuyé par on ne sait quels efforts pour la détruire. Mais il y a au Congrès, comme dans presque toutes les législatures d'Etat, des puissances souterraines qui font souvent échouer les plus justes mesures, et il serait bien possible qu'une force de ce genre parvînt, pour cette session du moins, à faire échapper le traité au sort qui semble le menacer si justement.

Sur le second point, la Cour Suprême des Etats-Unis vient de rendre un arrêt peu favorable aux producteurs de sucre, mais très favorable aux raffineurs. Elle a décidé que, vu les statuts, le polariscope, ni aucune autre épreuve chimique, n'étant un moyen légal d'estimer la valeur des sucres importés, et que l'unique moyen qu'elle pût admettre comme ayant une force coercitive était le Dutch Standard, ce qui veut dire qu'il faut estimer les sucres suivant leur couleur, abstraction faite de leur valeur saccharine.

Cette couleur peut couvrir la fraude, mais c'est la couleur légale, le Congrès jusqu'ici n'ayant pas établi un autre moyen d'estimation. Deux juges de la cour suprême ont émis une opinion différente; ils ont soutenu que la fraude ne pouvait en aucun cas être admise comme un moyen de règlement légal. Mais cet honnête raisonnement n'a pas fait fortune, et le droit écrit a prévalu. Par conséquent, tant que le Congrès n'aura pas érigé le polariscope en un moyen légal pour estimer les sucres importés dans les Etats-Unis, il faudra que la douane se soumette au type hollandais fondé sur la couleur. Il s'en suit que les raffineurs pourront continuer leurs opérations à leur aise et, en outre, prétendre à ce même revenu les sommes qu'ils ont payées de trop en raison de l'usage du polariscope par les officiers de douane dans l'estimation des sucres déjà introduits. Le Congrès a donc deux mesures à prendre, la première pour mettre fin au traité de commerce avec Hawaï, la seconde pour instituer le polariscope comme moyen légal d'estimation à l'égard des sucres étrangers.

Les contribuables qui vont bientôt s'adresser aux tribunaux pour forcer la ville de fixer la taxe à quinze *mille* au plus, représentent deux millions cinq cents mille piastres de propriétés foncières.

Les dernières nouvelles de l'inondation sont navrantes. Le fleuve monte toujours, et la plupart des villes situées sur le littoral, depuis le Tennessee jusqu'aux limites sud de l'Arkansas, sont menacées d'être englouties. L'eau s'étend au loin dans les campagnes. Quelques familles ont dû grimper sur les arbres en attendant les secours de sauvetage. Les malheureux animaux périssent par centaines. Le situation est aussi déplorable que possible.

Jusqu'ici, la Louisiane n'a que peu souffert. En se répandant dans les campagnes entre Vicksburg et l'embouchure de la rivière Rouge, les eaux nous arrivent diminuées d'autant. Cependant, nous ne sommes pas encore à l'époque de la crue, et les précautions contre un débordement probable ne doivent pas être négligées. Nos autorités ont pour devoir de veiller attentivement.

Le désastre actuel déterminera, peut-être, le gouvernement général à adopter un plan qui mettra les riverains du Mississippi à l'abri de ces inondations annuelles. Tant qu'un grand travail d'ensemble n'aura pas été accompli à ce sujet, il n'y aura aucune sécurité pour les habitants de la vallée du Mississippi et de ses affluents.

A son retour à New York, le général Hancock, qui venait d'assister aux scènes terribles de l'inondation causée par l'élévation des eaux du Mississippi, a raconté au reporter du *Herald*, ce qu'il avait vu. Il a fait le tableau le plus désolant du désastre qui atteint les parties les plus fertiles de la vallée et a peint, en termes touchants, l'infortune des habitants submergés. "Ce que le télégraphe raconte, a-t-il dit, est au-dessous de la vérité. Nous devons nous empresser d'envoyer des secours aux victimes du fléau." Interrogé par le reporter sur la question de savoir s'il n'était pas possible d'empêcher le retour de ces désastres, le général a répondu affirmativement. "Une loi, a-t-il dit, devrait être votée par le Congrès et cette loi devrait pourvoir à l'endiguement du Mississippi, du Missouri, de l'Ohio et des principaux tributaires. Le système des levées est le seul qui puisse donner des garanties de protection, mais les levées devraient être faites de manière à dominer les plus hautes eaux et à résister aux plus fortes pressions. Pour arriver à ce résultat, il faut le concours du gouvernement et des riverains du fleuve."

Le rapport du comité du commerce du Sénat est favorable au projet du capitaine Eads. Une loi d'incorporation de la compagnie du chemin de fer interocéanique pour le transport des navires est proposée, et le comité en recommande l'adoption.

Dans son rapport, le comité du Sénat dit avoir pris en sérieuse considération les témoignages reçus par le comité de la Chambre et il approuve la déclaration faite par ce dernier que l'Atlantique est la "véritable route américaine, qu'il doit être préféré à tout autre point de l'isthme. Le comité considère qu'il ne doit point entrer dans le détail des différents articles de la loi, qui offre, en général, toutes les garanties désirables au gouvernement, au pouvoir duquel elle abandonne le contrat de l'isthme. Le rapport se termine par ces hautes considérations : "Pénétrant que les intérêts commerciaux de ce pays tireront un grand bénéfice de la construction de ce chemin de fer pour le transport des navires, et que la réalisation de ce projet donnera une impulsion nouvelle à nos transactions aujourd'hui languissantes; pénétré de cette idée que notre gouvernement doit satisfaire à l'opinion du peuple par une démonstration qui découragera, pour toujours, les tentatives étrangères sur l'Amérique centrale, le comité rapporte favorablement sur la loi en question, avec certaines amendements."

Le "Telegraph" a annoncé que M. Conkling a refusé la nomination de juge de la Cour Suprême. La lettre de refus est arrivée, mardi soir, à la Maison Blanche. Le président Arthur dit que, quand à présent, il ne la livrera pas à la publicité. Il paraît que l'entêtement du président s'étendait à la décision prise par M. Conkling; aussi, n'en a-t-il pas été surpris.

Nos lecteurs se souviennent de l'assassinat, à New-York, d'un Français nommé Hanier, par une bande de vauriens. Grâce à l'activité de la police newyorkaise, le coupable a été découvert, arrêté et, enfin, jugé. Le jury a rendu un verdict de meurtre au premier degré, ce qui entraîne la condamnation à mort du coupable, McGloin. Hanier laisse une femme et sept enfants en bas âge. La colonie française de New-York a ouvert en leur faveur une souscription qui a produit plusieurs milliers de dollars.

Voici le texte de la dépêche que M. Frelinghuysen, ministre d'Etat à Washington, a transmise à M. Lowell, ministre des Etats-Unis à Londres, pour être communiquée au gouvernement anglais : "Le président et le peuple des Etats Unis félicitent Sa Majesté d'avoir providentiellement échappé à l'assassin. Se souvenant de la sympathie de Sa Majesté et du peuple anglais lors de notre récente calamité nationale, le sentiment d'indignation contre le coupable et les félicitations pour le salut de la reine sont profonds."

D'après certaines indices qui n'ont pas échappé à l'attention de la presse du Nord, le parti démocrate serait disposé à adopter une politique étrangère plus conforme à l'opinion générale. C'est sur ce point qu'il établira son programme présidentiel.

Un membre de la Chambre a proposé de régler définitivement l'affaire des pension à accorder aux soldats qui ont pris part à la guerre du Mexique. Le Congrès se montrera-t-il plus disposé que par le passé envers les vétérans qui ont servi sous les ordres du général Taylor et du général Scott ?

M. H. Billard, (ancienne librairie Hébert) annonce qu'il a reçu les numéros de l'Illustration et du Monde Illustré du 18 février.

—Un mécénisme de la Compagnie du Nord, M. Grissel, vient d'être décoré de la Légion d'honneur.

Les mécénistes de France organisent un grand banquet, pour célébrer cette nomination. Des délégations d'ouvriers des diverses compagnies des chemins de fer seront invitées à ce banquet.

Nous avons actuellement parmi nous une célébrité française et européenne—M. le Dr Déclat—que nos lecteurs connaissent par ses profondes études, dont quelques-unes ont paru dans les journaux de Paris, et par des lettres que le *Courrier des Etats-Unis* a publiées durant le séjour du savant à New York—études et lettres que nous avons reproduites aussi souvent que nous l'avons pu.

Le docteur vient s'assurer jusqu'à quel point le système de l'illustre Pasteur relativement à la malaria et à la fièvre jaune trouvé son application à la Nouvelle-Orléans et en Louisiane.

Samedi prochain, à sept heures et demie du soir, à la salle de l'Université, rue Baronne, il exposera, devant les hommes de science de notre ville, ses idées sur les êtres invisibles à l'œil nu et leur rôle dans le monde, leur rapport avec la santé et la vie, le moyen de combattre leur effet funeste; plus spécialement, sur la malaria et la fièvre jaune, sur le succès de la méthode antiseptique à Rio Janeiro, à la Martinique et au Sénégal.

Nous avons donné au docteur l'assurance qu'il trouvera ici un auditoire digne de lui.

Si, pour s'adresser aux personnes compétentes qui n'auront pas l'avantage de l'entendre, il renonçait provisoirement à la parole pour prendre la plume, qui lui a déjà valu tant de suffrages, l'Abeille, toujours heureuse et fière de la présence de savants dans notre chère métropole, lui ouvrira ses colonnes avec empressement.

Commission des réclamations françaises et américaines.—Cette commission, dans sa séance du 21 février a rendu les décisions suivantes :

Alloué à Jean Louis Estrade $600 avec les intérêts à 5 pour cent à partir du 20 février 1865 jusqu'à la clôture de la commission.

Alloué à Pierre Mercère la somme de $520 avec les intérêts à 5 pour cent par an à partir du 1er mars 1863, jusqu'à la clôture de la commission.

L'avocat des Etats-Unis demande que le mémoire de Théophile Sauvaid soit mis hors de cour parce qu'il est né en Lorraine, cette province ne faisant plus aujourd'hui partie de la France.

Même action, pour la même raison, contre Benjamin Mantone et Eugène Mantoné.

L'affaire d'Eughoe de Jage est mise hors de cour, pour défaut de juridiction.

L'affaire de Jean B. Duchain est mise hors de cour, pour la même raison.

L'affaire de Joséphine Billiard est renvoyée pour la même raison.

Le mémoire d'Azeline Gautheru est jugé définitivement considération. L'affaire d'Elise Labret est ajournée.

Grand Opera House—Aujourd'hui en matinée "Cinderella at School," et le soir les "Babes in the wood." Demain "Billy Taylor."

Le répertoire de John McCullough, le fameux tragédien, attendu la semaine prochaine au Grand Opera House, se composera des pièces suivantes : Lundi et vendredi "Virginius" avec les costumes et l'armure que M. McCullough a fait faire tout exprès pour lui dans son dernier voyage à Londres. Mardi "Othello"; mercredi et samedi "The Gladiator"; jeudi "Richard III"; samedi, en matinée, "Ingomar." Il n'y aura pas de matinée le mercredi. Le bureau de location sera ouvert jeudi matin. Il paraît que McCullough a eu une saison des plus fructueuses et que chacune de ses représentations a fait salle comble.

Théatre St-Charles. — Les "Old Salpmates" feront une bonne semaine. C'est une pièce tout à fait nouvelle pour la Nile Orléans et qui contient diverses scènes d'un caractère très émouvant. L'intrigue en est simple mais attachante.

Académie de Musique.—Emmett c'est Fritz et Fritz c'est Emmett. Les deux personnages n'en font qu'un, si grand est le talent d'imitation d'Emmett. Il est incomparable dans les chansons et les danses de Fritz. Il faut aller voir ce spectacle qui est très curieux.

Preston and Merrill's Infallible Yeast Powder.—Nous nous faisons un plaisir et un devoir d'appeler l'attention des ménagères sur l'annonce de la poudre-levain connue sous le nom de *Preston and Merrill's Infallible Yeast Powder.* Cette poudre est d'une pureté parfaite, et nous croyons pouvoir la recommander en toute sureté aux familles. Il y a, dans les pays du Nord, la seule chose vraiment invariablement pure et saine, tandis que presque les plupart contiennent de l'alun, et l'on sait que l'alun est pour toute l'économie et spécialement pour l'estomac un véritable poison. C'est une triste économie que celle qui s'exerce aux dépens de la santé. Les poudres pour faire lever la pâte doivent être pures et ne se composer que de matériaux inoffensifs. Il vaut mieux y mettre un peu plus d'argent, et être sûr qu'on n'expose ni sa santé, ni celle de sa famille.

—Nous signalons à l'attention de nos lecteurs l'annonce de la maison P. Werlein qu'ils trouveront à une des pages intérieures du journal. A ceux qui ne connaissent pas cette maison, nous dirons qu'elle s'est acquis une réputation des plus enviables par sa parfaite loyauté dans ses relations d'affaires avec le public, les artistes et les amateurs de musique, et surtout, le prix modi que auquel elle vend.

Des nombreux instruments que vend M. Werlein, le piano Chickering est le meilleur. Comme on peut le constater sur place, il peut se passer d'éloges. Le piano Mathushek, en usage ici depuis dernier, a joui d'une vogue telle qu'il a presque décimé une population nouvelle à nos transactions aujourd'hui languissantes; pénétré de cette idée que notre gouvernement doit satisfaire à l'opinion du peuple par une démonstration qui découragera, pour toujours, les tentatives étrangères sur l'Amérique centrale, le comité rapporte favorablement sur la loi en question, avec certains amendements." Le piano Mathushek, en usage ici depuis dernier, a joui d'une vogue telle qu'il a presque décimé une population nouvelle à nos transactions aujourd'hui languissantes; pénétré de cette idée que notre gouvernement doit satisfaire à l'opinion du peuple par une démonstration qui découragera, pour toujours, les tentatives étrangères sur l'Amérique centrale, le comité rapporte favorablement sur la loi en question, avec certains amendements." Le piano Mathushek, en usage ici depuis dernier, a joui d'une vogue telle qu'il a presque décimé une population nouvelle à nos transactions aujourd'hui languissantes; pénétré de cette idée que notre gouvernement doit satisfaire à l'opinion du peuple par une démonstration qui découragera, pour toujours, les tentatives étrangères sur l'Amérique centrale, le comité rapporte favorablement sur la loi en question, avec certains amendements."

—Un journal algérien écrit :

"Nous tenons de source certaine, que M. de Mahy, ministre de l'agriculture, se préoccupe vivement du reboisement et de la conservation de nos forêts algériennes.

Il accueillie avec le plus grand intérêt tous les renseignements qui lui parviennent sur cette question vitale, et il ne néglige aucune occasion de s'instruire auprès des personnes compétentes.

Il a même fait la promesse au député de la 2e circonscription du département de venir en Algérie, dans le courant d'avril prochain, pour étudier sur place cet important problème."

Cette intervention de M. de Mahy dans la question du reboisement de l'Algérie nous fait, dit le *Courrier du Soir*, espérer que le nouveau ministre prendra un zèle égal des intérêts des autres colonies. Nous le verrons avec un vif plaisir entrer dans cette voie dont l'utilité n'est pas contestable.

—Ceux qui ont essayé du Malakoff Bitters ont le plus grand éloge comme tonique sain et délicieux.

—On lit dans le *Tageblatt* de Berlin, du 13 :

"Ce matin, vers onze heures, Fourvier Hamer, qui passait devant le terrain où on s'exerce habituellement le régiment Alexandre, s'arrêta un instant et se mit à regarder la manœuvre par un trou de la clôture.

"Tout à coup, il reçut, à travers ce trou, en plein visage, un coup de baïonnette qui lui perça la joue, d'où le sang se mit à couler abondamment.—Les camarades d'escouade rirent autour du blessé : l'indignation était générale."

Nous lisons, dans la *République Française* :

Les indications publiées par quelques journaux au sujet de l'exécution des grands travaux publics formant le programme de M. de Freycinet ont pu donner lieu à des interprétations erronées qu'il est bon de rectifier. On a généralement donné une forme trop absolue aux conditions mises par le Président Grévy à son entrée au ministère. Il est bien vrai, en effet, que si le cabinet renonce, pour le moment, à toute nouvelle émission d'amortissable, ces dispositions pourront se modifier plus tard quand la situation financière se sera elle-même modifiée. Au reste, la question est loin de présenter un caractère d'urgence, puisque les travaux à exécuter pour l'exercice 1882 sont déjà réglés par le budget et qu'aucun changement ne peut être apporté sur ce point. En ce qui concerne 1883, le gouvernement s'occupe de confier aux compagnies de chemins de fer une part des travaux à exécuter mais la proportion n'en est pas encore déterminée. De toutes façons, il n'y a pas à craindre un ralentissement des travaux à exécuter, et la somme totale de ces travaux restera la même.

—Un journal algérien écrit :

"Nous tenons de source certaine, que M. de Mahy, ministre de l'agriculture, se préoccupe vivement du reboisement et de la conservation de nos forêts algériennes.

Il accueillie avec le plus grand intérêt tous les renseignements qui lui parviennent sur cette question vitale, et il ne néglige aucune occasion de s'instruire auprès des personnes compétentes.

Il a même fait la promesse au député de la 2e circonscription du département de venir en Algérie, dans le courant d'avril prochain, pour étudier sur place cet important problème."

Cette intervention de M. de Mahy dans la question du reboisement de l'Algérie nous fait, dit le *Courrier du Soir*, espérer que le nouveau ministre prendra un zèle égal des intérêts des autres colonies. Nous le verrons avec un vif plaisir entrer dans cette voie dont l'utilité n'est pas contestable.

—Ceux qui ont essayé du Malakoff Bitters ont le plus grand éloge comme tonique sain et délicieux.

—On lit dans le *Tageblatt* de Berlin, du 13 :

"Ce matin, vers onze heures, Fourvier Hamer, qui passait devant le terrain où on s'exerce habituellement le régiment Alexandre, s'arrêta un instant et se mit à regarder la manœuvre par un trou de la clôture.

"Tout à coup, il reçut, à travers ce trou, en plein visage, un coup de baïonnette qui lui perça la joue, d'où le sang se mit à couler abondamment.—Les camarades d'escouade rirent autour du blessé : l'indignation était générale."

Nous ne sommes pas, dit la *République Française*, de ceux qui voient de parti pris des fous dans tous les criminels et qui s'attendrissent sur les infortunes des assassins, voleurs et autres personnages de marque vivant aux dépens de la société. Nous estimons que cette société mise en coupe réglée a le droit de punir et le devoir de réprimer à l'impuissance ceux qui se sont associés dans l'armée du vice. L'Etat n'a pas de rôle plus essentiel que de défendre les honnêtes gens contre l'invasion menaçante de cette tourbe de malfaiteurs sans foi ni loi, sans foi ni loi, qui rôde sans cesse autour de nos centres de population comme une bande de bêtes fauves autour d'un campement.

Cette lie sociale, composée de toutes les impunités, de toutes les objections, est un péril permanent non-seulement pour les individus, mais pour l'Etat. C'est avec elle, comme le disait le défenseur de Delmulin dans la proche Bandle, c'est avec elle que l'on monte à l'assaut des sociétés régulières; c'est elle qui dans nos discordes civiles, déchaîne les causes les plus justes, se rangeant au lendemain de la bataille du côté des vainqueurs pour achever les blessés et dépouiller les morts.

Les cadres de cette armée de mal se recrutent parmi des hommes qui ont dû à en à compter avec la justice de leur pays, et qui ont fait leurs classes dans ces écoles mutuelles du vice qu'on appelle des prisons. Le condamné libéré, loin de rentrer dans la société avec des sentiments de repentir, semble n'y revenir que pour chercher une revanche. On n'a, pour se convaincre de cette triste vérité, qu'à voir la place toujours plus grande qu'occupent dans les statistiques criminelles les prévenus de seize à vingt ans condamnés plusieurs fois déjà pour délits. Le va-et-vient incessant de la rue à la prison en pavé est le principal agent de démoralisation, surtout dans les grandes villes. Sur 100 délits, 90; sur 100 crimes, 50, sont commis par des récidivistes.

Quelle doit être l'attitude de l'Etat en présence du danger permanent que lui font courir ces misérables à qui le code pénal de 1791 donne le nom significatif de "repris de justice"? Nos pères de la Constituante, qui ne faisaient pas de sentimentalisme quand l'intérêt public était en jeu, avaient décidé purement et simplement la transportation des récidivistes. La loi du 24 vendémiaire an II étendait même aux vagabonds la disposition prévoyante de l'article 1er du titre II du code pénal de 1791. Les hommes de la Révolution ne se payaient pas de mots; ils voyaient dans cette mesure commandée le moyen, d'abord, de mettre les récidivistes dans l'impossibilité de nuire, ensuite, de diminuer pour l'avenir dans une proportion considérable le chiffre des crimes et des délits.

Sous prétexte d'adoucissement des mœurs publiques, l'Etat a abandonné cette tradition salésire. Aussi le mal n'a-t-il pas tardé à prendre un développement menaçant. Les criminalistes ont jeté un premier cri d'alarme en relevant l'augmentation incessante du nombre des repris de justice. Les hommes politiques se sont émus; et la question des récidivistes s'est enfin impusée à la politique courante : on l'a inscrite dans les programmes électoraux. Les comités de Lyon, de Saint-Etienne, de Belleville, de Gisors, ont pris l'initiative du mouvement. Des pétitions ont été propagées par les loges maçonniques. Ces jours derniers encore, le conseil municipal de Marseille s'honorait en émettant un vœu en faveur d'une solution radicale.

M. Waldeck Rousseau vient de faire entrer la question des récidivistes dans une nouvelle phase en déposant sur le bureau de la Chambre la proposition de loi qu'il avait préparée lors de son passage aux affaires.

Les ministres passés et présents entassent des montagnes de projet de réforme, sur le bureau de la Chambre.

Il faut bien le reconnaître, ceux qui émanent des groupes gambettistes forment un ensemble, un tout que les projets du gouvernement sont loin d'avoir.

Les collaborateurs de M. Gambetta donnent tous la même note : C'est de la dictature pure. On dirait à voir défiler leurs projets de loi que nous sommes au lendemain d'un coup d'Etat.

On se trompe-rait en cela, nous en sommes à la veille.

On pourra se demander pourquoi, quand il était si facile de faire autrement, le grand ministère tombé fait connaître des projets dont l'arbitraire, la proscription, la violence et la haine font tous les frais?

M. Rochefort est convaincu qu'il démontre l'absurdité de la loi Gambetta, sur les récidivistes, quand il dit :

En fait, la loi sur les récidivistes n'est qu'une amplification gênante de la loi de sûreté générale. Il ne serait facile de démontrer que beaucoup de nos centrées et, pour moi, se sentimentaire à circuler dans Paris qu'à vertu d'une tolérance dans la guerre de celle que feu Andrieux accordait au grand Mégot Lacroy. Un certain nombre d'entre nous, en effet, ne sont condamnés pour aucun délit que nous appelons dual, mais que les tribunaux qualifient de "vagabondage et mendicité." Or, il suffirait d'être allé trois ou quatre fois sur le terrain pour avoir droit à un embarquement de première classe à l'âge de cette d'un transport de l'Etat.

C'était en réalité, une mesure de haute et sociale réforme qui était au cœur de M. Gambetta. Il est donné toutes les autres pour un baiser de la toute Mélinet.

La loi sur les récidivistes, est, à proprement parler, la revanche de Charonne. Le condamné qui disparaît derrière un rideau, après cinq minutes d'exhibition, sous le prétexte qu'il n'est l'homme à la patte de lapin, qu'il voyageait pour le compte d'un tel, et qu'il ne se rendait en Nouvelle-Calédonie que pour aller chercher jusque dans leurs repaires ceux qui ne sont pas encore dans la Nouvelle-Calédonie, ou qui, après avoir été, ne sont point encore de retour, ou, comme, l'existence de la République.

—Maintenant que les chiffres officiels du dernier recensement ont fait connaître le chiffre exact de la population de Paris, il n'est pas sans à-propos d'examiner quelle est la situation de la ville de Londres, sous le rapport du mouvement de sa population.

Il résulte des derniers chiffres officiels connus que la population de cette dernière capitale s'élève aujourd'hui à 3 millions 489,428 âmes, dont 1,638,221 mâles et 1,856,209 de sexe féminin.

Cette population qui dépasse d'un tiers celle que vient d'accuser le dernier recensement pour la ville de Paris, trouve son explication dans l'immense étendue qui est donnée aujourd'hui à la capitale de l'Angleterre.

Londres occupe, en effet, une surface de 31,597 hectares, ou près de 514 kilomètres carrés. Les routes et les rues de cette immense cité ont ensemble une longueur d'environ 1,500 milles et la longueur de ses égouts dépasse aujourd'hui 2,000 milles.

On compte actuellement, sur cette immense surface, 417,956 maisons habitées.

—Sur l'ordre du ministre de la marine, des recherches hydrographiques seront faites en 1882 sur les côtes de Tunisie et sur les côtes de la France.

La première mission est confiée à M. Tassaré; la seconde à M. Germain, tous deux ingénieurs hydrographes.

Les deux avisos le Lindet, du port de Toulon, et le Chimère, du port de Rochefort, sont affectés à ce service de reconnaissance.

—L'état-major général de l'armée allemande a terminé, en le sait, son histoire de la guerre de 1870-1871. L'armée allemande a perdu pendant la campagne 40,881 hommes. Ont été tués à l'ennemi, 12,519; sont morts des suites de leurs blessures, 10,710; sont morts par accidents, 316; il y a eu 30 suicides. Enfin, sont morts de maladie, 12,253 hommes.

Les opportunistes organisent en province une agitation en faveur de M. Gambetta. On écrit de Bordeaux à l'*Indépendance belge* :

"Eh bien, malgré cela, il se fait dans nos communes rurales un vaste mouvement contre la majorité qui a renversé M. Gambetta. Les adresses se succèdent, souvent conçues en termes très vifs et il ne faudrait pas beaucoup de peine pour généraliser le mouvement et déterminer dans les campagnes une brusque explosion du sentiment public indigné. Malgré les lettres des députés à leurs amis, à leurs comités, la masse des électeurs comprend pas comment et pourquoi on a remercié brutalement l'Homme auquel nous devons, en somme, l'existence de la République."

—Maintenant que les chiffres officiels du dernier recensement ont fait connaître le chiffre exact de la population de Paris, il n'est pas sans à-propos d'examiner quelle est la situation de la ville de Londres, sous le rapport du mouvement de sa population.

Il résulte des derniers chiffres officiels connus que la population de cette dernière capitale s'élève aujourd'hui à 3 millions 489,428 âmes, dont 1,638,221 mâles et 1,856,209 de sexe féminin.

Cette population qui dépasse d'un tiers celle que vient d'accuser le dernier recensement pour la ville de Paris, trouve son explication dans l'immense étendue qui est donnée aujourd'hui à la capitale de l'Angleterre.

Londres occupe, en effet, une surface de 31,597 hectares, ou près de 514 kilomètres carrés. Les routes et les rues de cette immense cité ont ensemble une longueur d'environ 1,500 milles et la longueur de ses égouts dépasse aujourd'hui 2,000 milles.

On compte actuellement, sur cette immense surface, 417,956 maisons habitées.

—Sur l'ordre du ministre de la marine, des recherches hydrographiques seront faites en 1882 sur les côtes de Tunisie et sur les côtes de la France.

La première mission est confiée à M. Tassaré; la seconde à M. Germain, tous deux ingénieurs hydrographes.

Les deux avisos le Lindet, du port de Toulon, et le Chimère, du port de Rochefort, sont affectés à ce service de reconnaissance.

—L'état-major général de l'armée allemande a terminé, en le sait, son histoire de la guerre de 1870-1871. L'armée allemande a perdu pendant la campagne 40,881 hommes. Ont été tués à l'ennemi, 12,519; sont morts des suites de leurs blessures, 10,710; sont morts par accidents, 316; il y a eu 30 suicides. Enfin, sont morts de maladie, 12,253 hommes.

Nouvelles Télégraphiques.

FRANCE.

Tentative de suicide d'un directeur de théâtre.

Paris, 3 mars—M. Henri Chabrillat, directeur de l'Ambigu, s'est tiré hier soir un coup de pistolet. Mlle Léontine Massin, qui joue le rôle de Nana, est entrée une minute après dans le cabinet du directeur qu'elle a trouvé gisant à terre. Elle a fait appeler immédiatement un médecin. La balle a pu être extraite, néanmoins l'état de M. Chabrillat est des plus critiques.

M. Chabrillat, qui a dirigé dans plusieurs journaux de Paris, notamment dans le *Figaro* et le *Gaulois*, est depuis plusieurs années directeur de l'Ambigu.

On avait joué sans grand succès hier soir à son théâtre une nouvelle opérette qui a pour titre *Coquelicot*, musique de Varney, libretto d'Armand Silvestre.

Le drame de Bruxelles.

Paris, 3 mars—Le mystère mystérieux de M. Bernays continue à provoquer l'émotion de la population bruxelloise. On croit maintenant que deux individus en même davantage ont trempé dans le meurtre. Les soupçons ne portent particulièrement sur un nommé Léon Peltzer, qui s'était rendu amoureux de la veuve de la victime. Peltzer a disparu.

Le général Skobeleff.

Saint-Pétersbourg, 3 mars—Le czar a abandonné l'idée de recevoir le général Skobeleff, dans la crainte de donner à cette réception une importance exagérée. Le général se rendra chez son chef hiérarchique, le ministre de la guerre, duquel il recevra l'ordre de ne pas quitter la Russie. Le général Ignatieff répudie entièrement les projets de Skobeleff.

Après qu'il eut prononcé le discours dont on s'est tant occupé, le général Skobeleff a été mandé au ministère de l'intérieur et réprimandé. "Je n'y puis rien, a dit le général, je ne suis ni un politicien ni un diplomate. Je suis jeune et il me faudrait un débouché pour mon activité." Ignatieff a répondu : "Vous n'attendez certes pas de moi que j'organise chaque année une expédition pour vous!"

On a décidé hier à Gatchina, de le tenir le plus possible à l'arrière-plan.

Affaires intérieures de Russie.

St-Pétersbourg, 3 mars—On vient de découvrir à Odessa une vaste imprimerie clandestine. De nombreuses arrestations ont été opérées.

Des poursuites sont exercées contre l'amiral Krieg, les anciens ministres des finances et de l'intérieur, M. Makoff et le conseiller privé Behamchine. Elles sont motivées par des agissements identiques à ceux qui ont fait poursuivre M. Walsoff et le général Krizanowski.

Il n'y a rien de vrai dans le rapport suivant lequel le czar aurait retiré sa confiance à M. Walsoff. Il l'a au contraire très froidement reçu à Gatchina et lui a simplement répondu : "Je vous filleite d'être aussi pauvre que vous le dites et je crois que vous l'être."

Les cérémonies du couronnement ont définitivement été ajournées à la fin d'août.

L'insurrection des Balkans.

Vienne, 3 mars.—On annonce officiellement que les Albanais ont pris Ulax après une résistance désespérée.

Complot carlisto en Espagne.

Madrid, 3 mars.—Quatre cents fusils ont été découverts sur des informations relatives à un complot en Catalogne. On croit qu'ils appartiennent à des carlistes.

M. de Lesseps en Egypte.

Londres, 3 mars.—On télégraphie du Caire au *Standard* : "Le gouvernement a répondu à la demande de M. de Lesseps pour concéder le canal d'eau douce de Port Said."

Le monopole du tabac en Allemagne.

Londres, 3 mars.—On télégraphie de Berlin : "Dans le conseil économique prussien, le projet de loi sur le monopole du tabac rencontre une opposition considérable. Le prince de Bismark a d'abord un nouveau projet de loi augmentant la taxe sur le tabac en feuilles, qu'il présentera si le projet de loi actuel est rejeté."

Fallente ayer 4 las 5 de la tarde á la edad de 64 años, MARIA OTAMA, natural de la parroquia de San Bernardo, Leon, esposa de ALEJANDRO MARTINEZ. Los amigos y conocidos de la familia, así como los estores que componen la sociedad Union Española, y la sociedad Nueva Lusitanos, quedan respetuosamente invitados á asistir al entierro que tendra lugar ho